

Réf: Dossier N° : 48271

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « GROUPE LOLLA-MAYA »****Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE, DERRIER LE CHATEAU
D'EAU CITE MILITAIRE, 01 BP 5361 ABIDJAN 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 11 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « GROUPE LOLLA-MAYA » .

Objet: le transport urbain, la gestion hôtelière, l'élevage et la vente des produits issus de l'élevage, le commerce général, La participation dans toutes entreprises similaires ou se rapportant aux objets ci-dessus, de droit ivoirien ou étranger, et ce par voie de création de société nouvelle, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, société en Participation ou autrement, Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires.

Capital social: 500 000 F CFA divisé en Cinquante (50) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE, DERRIER LE CHATEAU
D'EAU CITE MILITAIRE, 01 BP 5361 ABIDJAN 01**

GERANT: Monsieur SEREY DIE GNONZAROUA GEOFFROY.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09779 du 11/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9139 du 11/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

